

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FEN Mardi 8 décembre 2020

La séance commence à 12h15 en ligne, sur Webex. Pour des questions pratiques, il est convenu que les personnes coupent leur caméra et leur micro. Seul le président laissera sa caméra allumée.

Mathilde, présidente de la FEN, procède tout d'abord à l'élection du bureau de l'AG. L'ancien président ayant quitté ses fonctions, le comité de la FEN a dû trouver un président de remplacement pour cette présente AG. C'est donc Julien Mommer qui occupera cette fonction, et Léa Spini, SG de la FEN, sera également SG de l'AG. Mathilde dit que s'il y a des oppositions, les personnes peuvent se manifester dans le *chat*. Il n'y en a pas, l'élection est donc actée et la séance peut commencer. Julien se présente en deux mots et laisse la parole à Mathilde pour les mots d'accueil.

1. Accueil

Mathilde remercie tout le monde d'être présent pour cette AG particulière, qui est au thème de l'année. Elle explique qu'il y a eu beaucoup de retours suite aux résultats du sondage diffusés la semaine précédente. Elle dit donc qu'après les affaires courantes de cette AG, un temps de discussion est prévu pour que les personnes puissent s'exprimer sur ce sujet, car c'est important d'avoir l'opinion des étudiant.e.s.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Julien résume les points de l'OJ et demande si tout le monde les accepte. Il demande à ce que les éventuels opposants lèvent la main « virtuelle ». Personne ne se manifeste. L'OJ est donc accepté.

3. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 22 juin 2020

Julien reprocède de la même manière que pour le point précédent. Personne ne se manifeste, le PV de la dernière AG est donc accepté.

4. Comptes 2019 de la FEN

a) Présentation générale

La parole est à Mathilde, responsable du dicastère des finances. Elle dit qu'elle va essayer de résumer au mieux et au plus rapide les comptes, car ce n'est pas forcément le point le plus intéressant. Elle utilise pour une meilleure visualisation un tableau Excel résumant les dépenses de la FEN et le budget provisoire pour 2021. Elle explique que comme attendu, les dépenses de la FEN ont été inférieures par rapport à ce qui avait été budgété, notamment car beaucoup d'associations n'ont pas demandé de subvention. La

FEN a donc terminé avec un bénéfice de 37'000 francs. Elle ajoute qu'en 2020, un poste de dépense pour le COVID a été créé à hauteur de 6'500 francs, car la FEN avait mis en place cette fameuse plateforme pour la garde d'enfants. Ces dépenses ont été totalement équilibrées, finalement la FEN n'ayant été qu'une plateforme de transaction entre les parents et les étudiant.e.s. Les seules dépenses qui ont été effectivement faites concernaient la création du site internet et l'informaticien ayant travaillé dessus.

Elle souligne qu'elle a réalisé le tableau Excel fin novembre. Il y manque donc encore les indemnités du comité pour décembre, mais il faut bien garder à l'esprit que le comité est rarement composé de 7 personnes, donc il y a des différences entre ce qui a été budgété et ce qui a été factuellement dépensé.

Elle dit qu'elle n'a pas grand-chose d'autres à ajouter, si ce n'est que le montant de la caisse pour 2019 était différent, à cause des 100 ans et de l'argent qui s'est baladé entre de nombreuses mains durant la soirée. Finalement, elle termine en disant que la FEN est unique actionnaire d'ALFEN, après avoir acheté les dernières parts d'action à Belles-Lettres pour 2'000 francs.

b) Rapport de l'organe de contrôle : révision externe

Après ce résumé, Mathilde dit donc que nous avons bien procédé à la révision externe et reçu le rapport de révision des comptes par le fiduciaire Roulet, qui souligne simplement quelques petites bourdes d'étudiant, mais rien de très particulier ou grave.

c) Discussion et questions

Mathilde propose de discuter de ces comptes et demande s'il y a d'éventuelles questions. Les personnes peuvent sans autre se manifester. Il n'y a pas de question.

d) Approbation des comptes

Julien dit que nous pouvons donc passer au vote des comptes 2019. Il demande si quelqu'un s'oppose aux comptes. Personne ne se manifeste. Les comptes sont donc acceptés.

5. Présentation du budget 2021

a) Présentation du budget

La parole est de nouveau à Mathilde. Elle explique qu'il n'y a pas de gros changements pour le budget 2021, car le système marche relativement bien. En 2019, pour ceux qui le savent peut-être, la FEN avait procédé à un changement de son plan comptable pour 2020, afin qu'il soit plus lisible et simplifié.

Pour les subventions, il y a un petit changement pour les ANEs. En effet, l'ANESP étant morte, pour 2021 leur subvention annuelle n'a forcément pas été budgété. A côté de ça, elle ajoute que l'accent est toujours mis sur les subventions versées aux associations et qu'une grosse somme leur est allouée.

Pour les nouveautés, Mathilde dit qu'un poste de dépense intitulé « Projet du comité » a été ajouté. Suivant la motivation des membres du comité, il est bien d'avoir une réserve pour mettre en place des projets. Ce poste de dépense est de 3'000 francs.

Le dernier point que Mathilde voulait relever concerne l'UNES. En effet, la cotisation à l'Union national des étudiants suisse coûte un bras. Elle est calculée en fonction du nombre d'étudiants immatriculés et comme l'UniNe se vanter d'avoir de plus en plus d'inscriptions, la cotisation risque d'augmenter en conséquence. Il faudrait donc à l'avenir considérer une discussion à ce propos.

Elle ajoute encore comme détails que les frais informatiques ont été baissés car il n'y aura pas besoin de refaire un site informatique, les libéralités du comité sont toujours pareilles et certains postes complémentaires hors-comité ont été ajoutés. En effet, à propos de ce dernier point, Mathilde explique que le comité a remarqué que l'aide d'autres étudiants serait la bienvenue pour soulager le comité, notamment pour le service juridique et la communication, qui sont très énergivores. Ce poste de dépense a été fixé à 2'500 francs pour 2021.

Elle dit qu'elle n'a pas d'autres points à ajouter et qu'il ne faut pas hésiter à poser de questions sur le budget s'il y en a ou à proposer des modifications.

Hugo prend la parole et dit que pour les 3'000 francs du poste « Projets du comité », il peut tout à fait répondre aux questions, car c'est lui qui a demandé au comité d'ajouter ce poste pour l'année. Il peut donc donner des précisions s'il y a besoin.

b) Vote en bloc du budget

Comme il n'y a pas de questions, Julie propose de passer au vote. Le budget est donc accepté à l'unanimité.

6. Révision des statuts

Julien cède la parole à Romain pour cette partie, le vice-président de la FEN.

a) Présentation des modifications

Romain explique qu'il y a eu une révision générale des statuts, statuts qui ont modifiés partiellement à plusieurs reprises au cours de ces dernières années, mais jamais globalement. De ce fait, plusieurs points n'étaient plus à jour ou plus nécessaires, et certains ajouts ou modifications méritaient d'être faits pour suivre l'évolution et la dynamique de la FEN. A ce propos, il y a justement l'apparition de la CoorEs, Coordination Estudiantine (qui remplace en quelque sorte l'ancienne assemblée des présidents). Le comité de la FEN a remarqué au fil du temps qu'il était amené à collaborer, discuter et travailler avec plusieurs représentants de diverses organes et associations, mais aussi avec des partenaires (comme la Grève des femmes, devenue récemment le CLEF* et la Semaine de la Durabilité), qui mériteraient donc d'être présents dans la CoorEs, pour un meilleur dialogue avec la FEN.

Globalement, ce qu'il faut retenir de ces nouveaux statuts, c'est qu'ils sont censés être plus synthétiques que les précédents. Une ou deux pages ont été économisées. Bien évidemment, les points essentiels y sont conservés et même des points très importants comme les ANEs ou ALFEN, qui n'étaient pas traités dans les statuts avant, ont été ajoutés.

Aujourd'hui, il y a donc l'opportunité de pouvoir en discuter, poser des questions et laisser la possibilité aux gens de faire des amendements sur les points qui les intéressent.

Question : Manon demande quand est-ce que les ANEs sont censées présenter leurs comptes ? Romain répond effectivement que la relation générale entre la FEN et les ANEs n'a jamais été très claire. Il y avait juste une sorte de tradition qui poussait les ANEs à présenter leurs comptes et budget en AG de la FEN, mais cela n'a plus été fait depuis longtemps, ou alors ça dépendait des ANEs. Ce genre de choses est bien d'être formalisé, dans une convention justement, pour officialiser les démarches et avoir un certain contrôle également sur les ANEs.

Julien revient sur la question de Manon concernant cette présente AG. En effet, il n'est noté nulle part dans l'OJ un point particulier pour la présentation des comptes des ANEs, alors que Hugo a demandé hier aux ANEs de participer à l'AG avec leurs comptes et budgets prêts. Hugo répond que effectivement il a demandé ça hier, surtout afin que les ANEs soient simplement présentes et pour qu'elles puissent par la suite demander leur subvention annuelle. Il reconnaît que cela aurait été bien de le faire dans le point « Comptes 2019 » mais il n'y a plus pensé comme ce n'était pas inscrit dans le marbre. Mathilde résume à nouveau comment les choses se faisaient jusqu'à maintenant, du moins comment les choses lui avaient été transmises (que les ANEs étaient censées présenter leurs comptes en avril-mai par exemple). Il est donc important que les ANEs présentent leurs comptes aujourd'hui pour des questions de transparence. Manon prend la parole en disant que cela avait été surprenant pour l'ANED de recevoir la veille de l'AG un mail demandant les comptes, alors que cela ne figurait pas à l'OJ. Elle voulait simplement souligner ce fait, car l'ANED a pris toute une soirée pour préparer ça bien, et aurait simplement aimé le savoir plus tôt.

Romain rebondit en disant effectivement que la présentation se fera, étant donné le gros travail fourni par les ANEs en peu de temps. Il propose donc de terminer le point 6) sur les statuts pour ne pas trop s'éparpiller et ensuite de passer à la présentation des comptes des ANEs présentes. Il ajoute que ces présentations sont totalement informatives pour l'assemblée.

b) Approbation des nouveaux statuts

Julien revient donc sur les statuts, demande s'il y a des oppositions. Les statuts révisés sont acceptés à l'unanimité.

7. Présentation des comptes des ANEs

Ce point est ajouté suite à la remarque de l'ANED. Mathilde remercie les ANEs d'avoir pris ce temps et d'être présentes aujourd'hui pour la présentation. Hugo informe l'assemblée qu'il vient de recevoir un mail disant que l'ANES est excusée.

L'ANED remercie l'assemblée de lui accorder la parole et débute cette présentation des comptes. Manon précise une première chose : l'ANED est responsable de vendre les livres et les photocopiés à toute la faculté de droit, ce qui explique les chiffres si élevés (45'000 francs de charges et de produits par année). C'est donc là que se trouvent la majorité de leurs frais (frais d'impression et achats de livres). Cette année, il y a un bénéfice un peu plus grand que les autres années étant donné qu'avec le COVID il y a eu impossibilité de faire des soirées ou organiser des conférences pour les étudiants, moins d'argent a donc été dépensé. De plus, l'ancien comité avait commandé trop de livres l'année précédente, ce qui fait que cette année, il y a eu moins de frais pour l'achat de livres. Elle ajoute encore que chaque année, même les années où ça va « moins

bien », il y a toujours entre 3'000 et 4'000 francs sur le compte, pour avoir la possibilité de verser des avances aux fournisseurs des livres, pour ne pas se retrouver dans le négatif, lorsque les livres n'ont pas encore été achetés. Si on regarde le bilan, il y a environ 12'000 francs sur le compte, qui est justement plus élevé que l'année dernière d'environ 5'000 francs, qui sont d'habitude utilisés pour l'organisation de soirées et événements. C'est de l'argent qui sera investi l'année suivante dans l'achat de livres. Pour résumer, elle termine en disant que ce compte et l'argent qui s'y trouve sont très souvent en mouvement.

L'ANESE poursuit avec sa présentation. Lorenz dit qu'il y a finalement beaucoup moins sur leur compte par rapport à l'ANED (pas de livres ou d'achats en particulier). L'ANESE a une petite réserve accumulée et épargnées au fil des ans. Leur argent sert avant tout à organiser des événements ou à acheter du matériel ou du mobilier. Cette année d'ailleurs, l'association a fait l'acquisition d'un frigo pour le local, et d'une tente suite à un événement pour les nouveaux étudiants en début d'année. Il n'y a donc pas grand-chose à dire à propos du bilan et Lorenz passe donc au compte de résultat. Il y a eu une entrée de 700 francs grâce à une soirée où l'ANESE tenait un bar, mais au final, l'ANESE subit une perte de 1'800 francs en 2020.

L'ANEL termine la présentation. Clémentine précise que l'association n'a pas de bons comptes tout beaux sur Excel, elle a donc pris des photos des comptes papier qui lui ont été transmis que très récemment. Elle n'a donc pas encore pu vraiment s'y pencher. De plus, l'ANEL a été très prise par le sondage et n'a pas encore eu beaucoup de temps pour se consacrer à autre chose. Elle transmettra les comptes au propre le plus rapidement possible.

Clémentine explique que les frais sont assez simples, il s'agit surtout de frais de gestion et administratif classique. Et comme tout le monde, à cause du COVID il n'y a rien de particulier qui a pu être organisé. Romain prend la parole pour demander à Clémentine si l'ANEL possède toujours le modèle de comptes envoyé par Romain Carrupt il y a deux ou trois ans. Cela faciliterait grandement le travail surtout que là, leurs comptes sont brouillons. Clémentine dit qu'on ne lui a rien transmis mais qu'elle pourrait fouiller dans la boîte mail. Hugo intervient pour dire alors qu'il ne connaissait pas non plus l'existence de ce document lorsqu'il était à l'ANEL, mais qu'effectivement, les problèmes étaient un peu récurrents concernant les comptes et que chaque année, ils étaient quasi remis à zéro. Mathilde propose une future rencontre entre la FEN et l'ANEL, afin de revoir le fonctionnement de leur budget et leurs comptes. Cela est même envisageable pour les autres ANEs évidemment. Il serait bien que tout le monde ait le même modèle.

Clémentine termine en disant qu'au 30 octobre, les comptes de l'ANEL ressortaient avec un bénéfice de 2'200 francs.

Pour clôturer ce point, Romain souligne qu'il est étonné que l'ANEL paie des impôts, alors qu'il lui semble que les autres ANEs n'en paient pas. Bien évidemment, la FEN en paie, mais car c'est une grosse association, avec un important capital. L'ANED et l'ANESE confirment effectivement ne rien payer comme impôts. Julien ajoute qu'en effet, il serait donc bien d'en discuter une prochaine fois, lors d'une réunion entre la FEN et l'ANEL.

Julien propose donc de passer à la suite.

8. Elections

Julien explique rapidement que ce point consistera à repourvoir différents postes au sein de plusieurs corps et organes.

a) Comité exécutif (3 sièges)

Tout d'abord, il s'agira de repourvoir trois sièges au sein du comité exécutif de la FEN. Mathilde intervient pour dire qu'elle vient de remarquer qu'il manque un élément à l'OJ à propos des élections du comité exécutif. En effet, les membres actuels du comité doivent également être réélus, il faut donc commencer par ça, avant de pouvoir élire les trois nouvelles personnes. Julien repasse ensuite la parole à Hugo, afin qu'il développe plus en détail le rôle et la fonction du poste. Hugo demande alors à Romain s'il peut expliquer avant tout la modification des statuts, qui ont fait passer le nombre de membres du comité de 7 à 5. Romain acquiesce, il n'en a pas parlé avant car développer tous les changements des statuts de manière exhaustive aurait été beaucoup trop long. Il explique donc qu'en effet, le comité est passé de 7 à 5 personnes. Et ceci car – ce n'est une surprise pour personne – il y a toujours eu des soucis de motivation et d'implication au sein du comité. Le but est donc d'engager des personnes réellement motivées, pouvoir « mieux » les choisir et faire en sorte que ça soit des personnes qui s'impliqueront de manière optimale pour les étudiants. Il y a donc une disposition transitoire dans les nouveaux statuts, qui permet de passer en douceur cette période de transit, en disant que les membres qui sont actuellement au comité peuvent rester, gardant le nombre à 7 à l'heure actuelle, jusqu'à ce que deux personnes démissionnent. Romain annonce donc qu'il partira dans les premiers mois de 2021, faisant ainsi passer le comité à 6. Et lorsque l'autre personne qui a prévu de bientôt s'en aller, s'en ira aussi, le comité passera finalement à 5 et gardera ce chiffre à l'avenir. Il dit qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions vu que la chose est un peu alambiquée.

Hugo reprend la parole pour dire que pour le comité, il y aura trois personnes à réélire (Mathilde, Romain et Hugo), trois personnes à élire simplement, mais aussi une personne à élire qui faisait déjà plus ou moins partie du comité. Il s'agit de Simon Fornerod, qui avait été engagé en octobre pour le service juridique afin de remplacer Sébastien Dubois, parti fin septembre. Le service juridique étant très important, Simon a dû être engagé un peu en urgence, avec une sorte de statut hybride : membre du comité (non-officiel, car il n'a pas pu être élu en AG) et responsable juridique mandaté. Il faut donc absolument officialiser son élection aujourd'hui.

Mathilde dit qu'il faut donc bien commencer par réélire le comité : Mathilde, Romain et Hugo. Elle ajoute une précision : sans la disposition transitoire dont Romain a parlé juste avant, on se retrouverait avec un comité à 5 personnes avec une seule personne de « l'ancien comité », ce qui serait difficile à porter et assumer suivant comment.

Julien dit qu'on peut commencer par Mathilde Gigonzac (présidente actuelle). Elle est réélue.

On passe ensuite au vote pour Romain Dubois (vice-président actuel). Il est réélu.

Finalement, Hugo est également réélu.

Julien félicite les intéressé.e.s pour leur réélection.

Ensuite, il va falloir élire les nouveaux membres. Maeva Ciarleglio est intéressée à se présenter. Simon Fornerod évidemment se présente aussi, pour officialiser son

engagement à la FEN. Il y a ensuite une brève parenthèse pour se décider comment le vote se déroulera, le fait d'être en ligne compliquant passablement la chose. Finalement, il est décidé que les participants envoient leur vote en message privé à Julien.

Maeva Ciarleglio se présente : elle a 18 ans, est en première année de bachelor de droit ; elle aimerait faire partie du comité notamment pour représenter et défendre les étudiants ; l'idée de rejoindre une association lui trotte dans la tête depuis le lycée donc c'est pour elle une bonne occasion ; elle apprécie le travail en équipe et est particulièrement à l'écoute des gens ; avec la situation actuelle, elle se sent encore plus concernée et aimerait beaucoup pouvoir aider les étudiants, étant elle-même en première année et connaissant les difficultés rencontrées.

Simon Fornerod se présente ensuite : il est en deuxième année de master en droit ; depuis octobre il avait manifesté son envie de faire partie du comité de la FEN et l'a donc intégré de manière hybride comme expliqué précédemment, en tant que responsable juridique ; aujourd'hui est donc l'aboutissement de son engagement et de réaffirmer sa position au sein du comité.

Julien les remercie et demande s'il y aurait d'autres intéressés pour se présenter au comité. Il demande ensuite s'il y a des questions aux candidats. Robin demande s'ils ont des projets particuliers pour la FEN. Simon répond que pour le moment il n'a pas de projet, mais bien sûr c'est un sujet en cours de réflexion. Maeva dit qu'elle n'en a pas non plus de prévu, mais qu'en tant que première année, elle sait que les examens sont une immense source de stress et qu'elle souhaiterait faire quelque chose pour améliorer ça et apporter un meilleur cadre aux nouveaux étudiants.

Romain rappelle que le vote se passe à la majorité absolue au premier tour et s'il faut un deuxième tour, à la majorité relative. Il ajoute que la secrétaire générale et le président ont le droit de vote, et seuls les membres actuels du comité ne peuvent pas voter.

Résultats des votes :

Maeva : 8 votes en faveur et une abstention

Simon : 8 votes en faveur et une abstention

Maeva Ciarleglio et Simon Fornerod sont élus au comité. Julien les félicite pour leur élection et les remercie pour leur engagement.

b) Commission Culture et Activités (CCA)

Romain présente rapidement la CCA. Cette commission fait partie de la FEN, et a pour but de promouvoir des activités culturelles pour les étudiants, en facilitant l'accès à la culture notamment. Elle possède un budget assez conséquent et peut donc acheter des places auprès d'institutions culturelles (théâtre, musée, etc...) qu'elle offre ensuite aux étudiants. Le travail consiste donc à prendre contact avec des institutions culturelles et à informer les étudiants, au travers de mails notamment, de la disponibilité de ces places. Cette commission est très importante pour la culture et les activités, mais malheureusement en ce moment elle est un peu au point mort. Ce qui est particulièrement dommage en période de crise, car les étudiants auraient certainement plaisir à faire des activités les sortant de leur quotidien et également pour soutenir la culture qui subit de plein fouet la crise actuelle. Mathilde précise que le budget de la CCA est de 3'000 francs donc le comité de la CCA possède un certain capital pour faire bouger la vie culturelle et offrir de belles choses aux étudiants. C'est l'occasion de vraiment pouvoir donner quelque chose de différent à ses collègues étudiants.

Julien demande s'il y a des candidats. Robin aimerait se présenter, en disant qu'il a déjà été membre de la CCA et trouve que c'est très important qu'il y ait des gens pour la faire vivre. Il voudrait juste savoir, avant de s'engager, si financièrement les choses se passent bien et en ordre, car la dernière fois, il a passé de longs mois à s'occuper d'histoires d'argent, et cette fois, il n'aura pas énormément de temps non plus. Romain prend la parole pour lui répondre. Il explique qu'à l'époque, la CCA avait son propre compte bancaire et devait présenter des comptes à la FEN en fin d'année. Désormais, la CCA est structurellement intégrée à la FEN et c'est donc cette dernière qui gère le compte bancaire de la CCA. De ce fait, les membres de la CCA ont juste à gérer le budget de 3'000 francs et les aspects culturels, mais financièrement, c'est la FEN qui s'occupe des factures et divers versements.

Robin Augsburger se présente officiellement et est élu à la CCA (vote par acclamation). Julien le félicite et le remercie.

c) Assemblée de l'Université (1 siège en FS)

Mathilde dit tout de suite qu'il faut quelqu'un en science pour l'AU, donc s'il n'y a personne de cette faculté, cela ne sert à rien de déblatérer pendant mille ans. Seul Christophe est de la faculté des sciences. Mathilde lui demande si ce poste pourrait donc l'intéresser. Christophe demande quelle est la charge de travail précise. Romain répond alors que ce poste est extrêmement important, l'AU étant en quelque sorte le parlement de l'université, et même si les étudiants y sont minoritaires, il leur revient tout de même l'opportunité de pouvoir utiliser l'AU et lui donner toute sa fonction, pour qu'elle défende les intérêts des étudiants avant tout. Et c'est aussi un endroit adéquat pour se faire entendre et essayer de faire passer des messages, étant donné que les corps professoral et intermédiaire sont présents à l'AU. Robin complète en disant que les séances de l'AU durent en moyenne deux heures, mais que sinon tout dépend de combien de temps on veut y consacrer. En résumé, la charge n'est pas énorme.

Christophe Ollier se présente et est élu par acclamation. Julien le félicite et le remercie.

d) Organe de révision (1 siège)

Mathilde explique que cet organe se charge de vérifier les comptes de la FEN une fois par année. Il y a des représentants des ANEs qui sont présents dans cet organe. Il faut savoir que le boulot n'est pas monstrueux, étant donné que la FEN envoie ses comptes avant cela à un réviseur externe agréé. Le but est simplement de vérifier tout cela, de donner un avis interne de la part de l'université. Mathilde dit donc qu'il faut compter que quelques heures par année.

Julien demande s'il y a des intéressés pour ce poste.

Christophe se présente et est élu. Julien et Mathilde le remercient.

9. Divers

La discussion va tourner autour des examens et des diverses revendications que la FEN veut lancer. Suite au sondage mis sur pied par l'ANEL – sondage rempli par un étudiant sur quatre donc assez représentatif – la FEN s'est rendu compte de la détresse et du stress extrême chez les étudiants vis-à-vis des examens. Les deux choses qui ressortent sont que les étudiants sont contre la surveillance vidéo durant les examens, et que beaucoup sont navrés que les mesures exceptionnelles appliquées en juin ne le soient plus pour cette session. Romain explique que le but maintenant est donc de mettre

en place quelque chose de fort, étant donné que les échanges avec le rectorat sont restés infructueux.

La FEN va lancer une motion populaire qu'elle présentera au Grand Conseil neuchâtelais, afin qu'il la traite lors de sa séance de janvier. Une étudiante prend la parole pour témoigner de son vécu et de sa frustration des mesures prises par le rectorat, qui ne vont pas assez loin selon elle. Romain la remercie pour son témoignage et est content de voir que les témoignages vont dans le sens des démarches de la FEN. Il rappelle que la FEN a des revendications qui sont modérées, car elle pourrait toujours faire encore plus fort. Pourtant, elles restent assez fortes pour déranger le rectorat, qui les refuse catégoriquement. La discussion se poursuit encore quelques minutes, durant lesquelles Romain explique notamment pourquoi maintenant il faut passer par une motion populaire.

Julien demande s'il y a encore d'autres questions. Personne ne se manifeste. Julien peut donc clôturer la séance. Il remercie toute l'Assemblée pour sa présence et participation.

La séance est levée à 14h30.

Participant.e.s :

FEN : Mathilde Gigonzac (présidente), Romain Dubois, Hugo Clémence
Bureau d'AG : Julien Mommer (président), Léa Spini (SG)

Simon Fornerod
Maeva Ciarleglio
Christophe Ollier
Océane Khlar
Raphaël Kocher
Luca Longo
Anna Kull
Lorenz Troesch (ANESE)
Clémentine Cure (ANEL)
Robin Augsburg
Manon Schneider (ANED)
Benoît (Aechyn)
Marc (Aechyn)

Ce présent PV a été pris et remis au propre par Léa Spini, Secrétaire générale.